



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

### **CTA POSTES 1<sup>er</sup> DEGRÉ**

Pointe-à-Pitre, le 13 avril 2020 **KA YO KA PRÉPARÉ BAN NOU POU LA RANTRÉ ?**

Suite, à la grande mobilisation du SPEG entamée le mardi 21 janvier 2020 contre la suppression des 72 postes dans notre académie, aux longues heures de négociations faites avec l'administration rectorale et suite enfin à nos rencontres avec les parlementaires de Guadeloupe et la mission d'inspection générale, nous avons obtenu concernant le premier degré :

- que le nombre moyen d'élèves par classe par école soit inférieur ou égale à 24 ;
- qu'il soit octroyé des moyens supplémentaires à des collèges ayant les caractéristiques REP+ ainsi qu'aux écoles qui y sont rattachées ;
- qu'il soit mis en place 12 filières bilingues créoles à raison d'une par circonscription ;
- l'annulation de la totalité des suppressions au 1<sup>er</sup> degré, soit 16 postes ;
- l'utilisation de 10 postes sur la liste complémentaire du concours de recrutement des professeurs des écoles.

**WI SPEG FÈ GRÈV AN JANVYÉ 2020 KONT SIPRÉSYON A LÉ 16 PÒS O PRÈMYÉ DÈGRÉ.  
WI SÉ KONBA É DÉTEWMINASYON A SPEG KI FÈ SI AKADÉMI GWADLOUP  
RÉKIPÉRÉ TOU SÉ 16 PÒS-LA !**

C'est ainsi qu'un premier groupe de travail s'est réuni le vendredi 06 mars 2020 afin, entre autres, d'établir la liste consensuelle des collèges<sup>1</sup> qui bénéficieront des mêmes critères de dotations que ceux relevant actuellement du REP+ et, par voie de conséquence, les écoles impactées par cette décision. C'est fort donc de ces engagements gagnés à la force de notre mobilisation que le **SPEG** a abordé le groupe de travail préparatoire au CTA postes 1<sup>er</sup> degré le lundi 06 avril 2020.

Lors de cette phase préparatoire qui a duré 5 heures de temps et où la situation de chaque circonscription a été étudiée, sans oublier celle de l'ASH, le **SPEG**, soucieux de faire appliquer les décisions prises lors de nos négociations, aux niveaux académique et ministérielle, a demandé :

- la création de classes supplémentaires dans toutes les écoles dont l'effectif moyen dépassaient 24 élèves par classe, sachant qu'il y en a même 8 qui dépassent 25, sauf si les structures ne le permettent pas ;
- la transparence sur les postes « hors la classe » puisque des choix de fermetures sont faits sur certains alors qu'aucun bilan n'ait été produit afin de juger de leur pertinence, et sans que les autres postes de ce type soient présentés ;
- l'arrêt de fermetures de postes RASED sur le seul motif qu'ils soient vacants sans pour autant apporter la preuve de leur inutilité alors qu'il serait sûrement plus judicieux de favoriser et promouvoir le recrutement et la formation de PE pour les occuper ;
- la prise en charge effective et de qualité des élèves concernés par les fermetures d'ULIS voulues par l'administration et la présentation d'informations plus complètes et plus claires sur leur orientation envisagée pour la rentrée 2020 ;
- la présentation de l'ensemble des filières bilingues français/créole dans l'académie et pas seulement les 12 rajoutées et le profilage des postes qui seront créés.

Le CTA relatif à la carte scolaire au premier degré pour la rentrée 2020 est prévu le jeudi 16 avril 2020 en visioconférence.

**SPEG KA RÈVANDIKÉ ON LÈKÒL KA MIZÉ SI KALITÉ !  
KIDONK FÒ YO ARÉTÉ PALÉ NOU DÈ KANTITÉ !  
KANMARAD NOU KA RÉTÉ MOBILIZÉ É VÉYATIF !**

*Konsèy sendikal a SPEG*

<sup>1</sup> Albert Baclet, Jules Michelet, Port-Louis, Joseph Pitat, Nelson Mandela, Front de Mer, Germain Saint-Ruf, Sadi Carnot.